

Urgence pour la Campagne Nationale contre la Privatisation des Aéroports de Paris :

*Oui, depuis le mois de juin une procédure de **Référendum d'Initiative Populaire (RIP)** a été engagée, qui nécessite que plus de 20 % des Parlementaires (Elus de l'Assemblée Nationale ou du Sénat). **Le nombre fut largement dépassé, en effet il y eut plus de 250 parlementaires sur 648.** Parmi tous ces signataires **il y a aussi bien des membres L.R., que des Radicaux, des Socialistes, Communistes, France Insoumise, ou Ecologistes.***

*Mais pour confirmer cette demande parlementaire il doit y avoir aussi 10% des électeurs qui demandent ce référendum, donc 4,7 millions d'électeurs.
Nous refusons la privatisation des aéroports de Paris ; cela doit rester un service public :*

- Ces aéroports furent construits, aménagés uniquement par des fonds publics.
- Stoppons un hold-up financier. Cela rapporte chaque année plusieurs centaines de millions à l'état.
- Nous avons vu pour les autoroutes, avec les privatisations ; cela a fait perdre depuis plusieurs milliards d'euros à l'Etat et aux collectivités territoriales. Ecouter cet extrait de France Inter
<https://www.franceinter.fr/societe/la-tres-rentable-privatisation-des-societes-d-autoroutes>
- En 2015, **Emmanuel Macron avait vendu l'aéroport de Toulouse à un consortium chinois sans expérience dans la gestion aéroportuaire.** Trois ans plus tard, non content d'avoir « vidé les caisses » de l'entreprise en se versant des dividendes considérables –**et après avoir été épinglé par la Cour des Comptes**
<https://www.ccomptes.fr/system/files/2018-11/20181113-processus-privatisation-aeroports-Toulouse-Lyon-Nice.pdf>
- le groupe chinois entend **le revendre pour un montant supérieur de... 200 millions au prix où il l'a acheté ! Une véritable prédation !**



AVEC 281,4 MILLIONS DE PASSAGERS (+7,6 %), LE GROUPE ADP DEVIENT, EN 2018, NUMÉRO 1 MONDIAL DE LA GESTION AÉROPORTUAIRE



Pour signer la pétition auprès du site officiel, se connecter au site suivant :
<https://www.referendum.interieur.gouv.fr/soutien/etape-2>

Merci d'envoyer à vos amis et aux membres de votre famille pour qu'ils signent cette pétition. Pour celles et ceux qui n'ont pas internet vous pouvez le faire à la Mairie d'Arrondissement. Il faut venir avec la carte d'électeur(e) ainsi que celle carte d'identité ou le passeport.

Le conseil Syndical de l'UD CSF 69.